



CONFERENCE ANNUELLE DE LA FANAF SOUS LE THEME : FINANCEMENT DE LA CROISSANCE DES MARCHES FANAF

Keynote : Introduction en bourse d'une société d'assurance

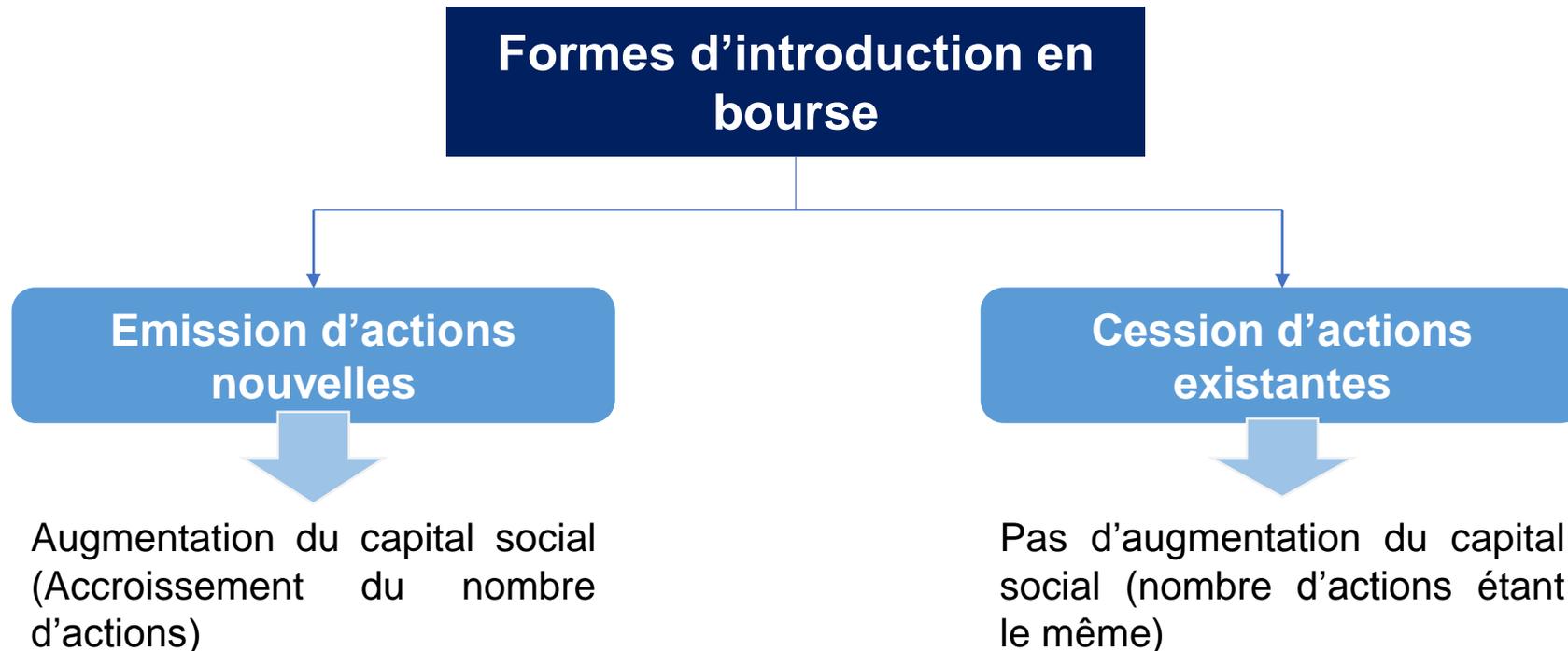
Abidjan, 07 novembre 2024

Généralités sur l'introduction en bourse	3
<hr/>	
Généralités sur la valorisation des fonds propres	11
<hr/>	
Cas de la SCG-Ré	15
<hr/>	
Autres éléments d'appréciation (avantages & conseils)	32

GÉNÉRALITÉS SUR L'INTRODUCTION EN BOURSE

Définition et formes d'une introduction en bourse

L'admission ou l'introduction en bourse (en anglais « Initial Public Offering », représentée par l'acronyme « IPO ») est une opération financière qui consiste à mettre une partie du capital social d'une entreprise à la disposition du public (grand public) en contrepartie de nouveaux capitaux collectés.



L'introduction en bourse est ainsi une opération d'Appel Public à l'Epargne (APE) sur le marché financier qui porte sur les titres de participations (Actions).

Conditions d'admission à la bourse de la BVMAC

Les entreprises qui souhaitent réaliser une introduction en bourse au sein de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) doivent répondre à certains critères notamment :

Conditions d'admission à la BVMAC		
Critères principaux	Compartiment des actions	
	Compartiment A - Grandes Entreprises	Compartiment B - PME/PMI
Type de société	Société par action	Société par action
% capital à introduire en Bourse	20% minimum (dont 10% minimum diffusé dans le public - sauf dérogation)	20% minimum (dont 10% minimum diffusé dans le public - sauf dérogation)
Capitalisation boursière minimale	> XAF 10 000 000 000	<= XAF 10 000 000 000
Chiffre d'affaires minimum	> XAF 5 000 000 000	> XAF 1 000 000 000
Fonds propres minimum	XAF 500 000 000	XAF 200 000 000
Nombre d'années bénéficiaires	2 années consécutives sauf dérogation exceptionnelle	2 années consécutives sauf dérogation exceptionnelle
Contrôle des comptes	<ul style="list-style-type: none"> Comptes annuels certifiés des deux dernières années Deux commissaires aux comptes et deux suppléants 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes annuels certifiés des deux dernières années Un commissaire aux comptes et un suppléant
Critères annexes*	Taux de marge, croissance du chiffre d'affaires, distribution de dividendes, secteur et perspectives d'activités (business plan), endettement soutenable, créances clients et dettes fournisseurs, rentabilité, rendement et solvabilité. Transparence, organisation, contrôle et gouvernance. Contrat de liquidité facultatif.	Taux de marge, croissance chiffre d'affaires, distribution de dividendes, secteur et perspectives d'activités (business plan), endettement soutenable, créances clients et dettes fournisseurs, rentabilité, rendement et solvabilité. Transparence, organisation, contrôle et gouvernance. Contrat de liquidité.

Conditions d'admission à la bourse de la BVRM

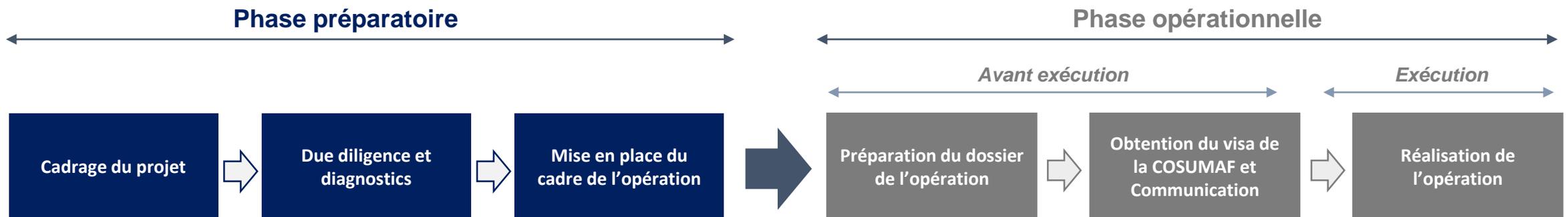
Les entreprises qui souhaitent réaliser une introduction en bourse au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) doivent répondre à certains critères notamment :

Conditions d'admission à la BVRM

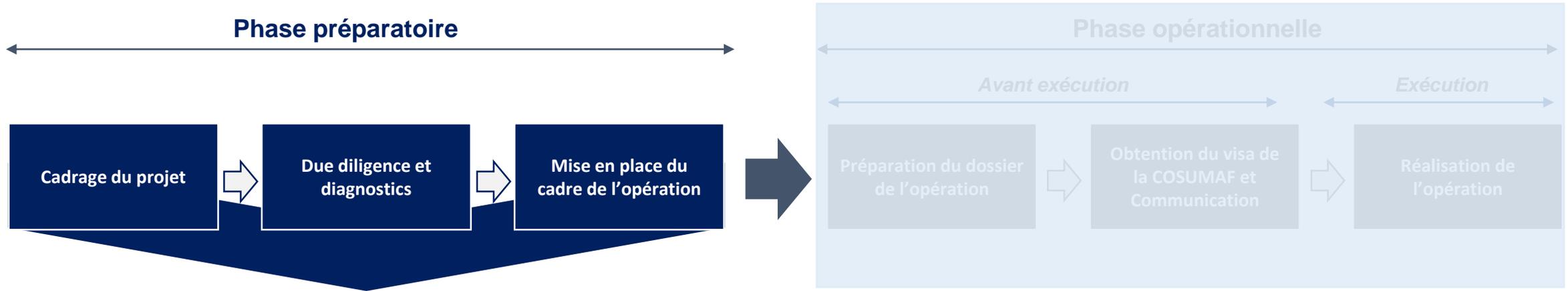
Critères principaux	Compartiment des actions		
	1er Compartiment	2 ^{ème} Compartiment	3 ^{ème} Compartiment
Forme juridique	Société Anonyme	Société Anonyme	Société Anonyme
Capital social minimum	100 millions FCFA	100 millions FCFA	100 millions FCFA
Capitalisation boursière	> 500 millions de FCFA	> 500 millions de FCFA	Non requis
Période minimale d'activité	5 ans	2 ans	2 ans
Historique des comptes certifiés	5 ans	2 ans	2 ans
Marge nette sur chiffre d'affaires	3% sur chacune des trois dernières années	Non requis	Non requis
Diffusion minimale du capital dans le public (flottant)	20 % devant correspondre à un volume minimum qui varie entre 2 et 10 millions de titres, en fonction de la capitalisation boursière de la société		10 % devant correspondre à un minimum de 500 000 titres
Diffusion de l'information financière	Evènementielle, trimestrielle, semestrielle, annuelle	Evènementielle, trimestrielle, semestrielle, annuelle	Evènementielle, semestrielle, annuelle
Convention d'animation du marché	Obligatoire	Obligatoire	Non requis
Business plan	Non requis	Non requis	Requis (sur 3 années au minimum)
Listing sponsor	Non requis	Non requis	Non requis

La réalisation d'une opération d'introduction en bourse peut se dérouler en deux grandes phases à savoir :

- **Une phase préparatoire** qui permet de mettre sur pieds le cadre de l'opération et de définir les conditions de réalisation de cette dernière ;
- **Une phase opérationnelle** qui porte sur la réalisation de l'opération d'introduction en bourse proprement dite. Elle concerne toutes les démarches allant de la préparation du dossier d'Appel Public à l'Epargne (APE) jusqu'à la cotation du titre.



Focus sur la phase préparatoire (objectif)

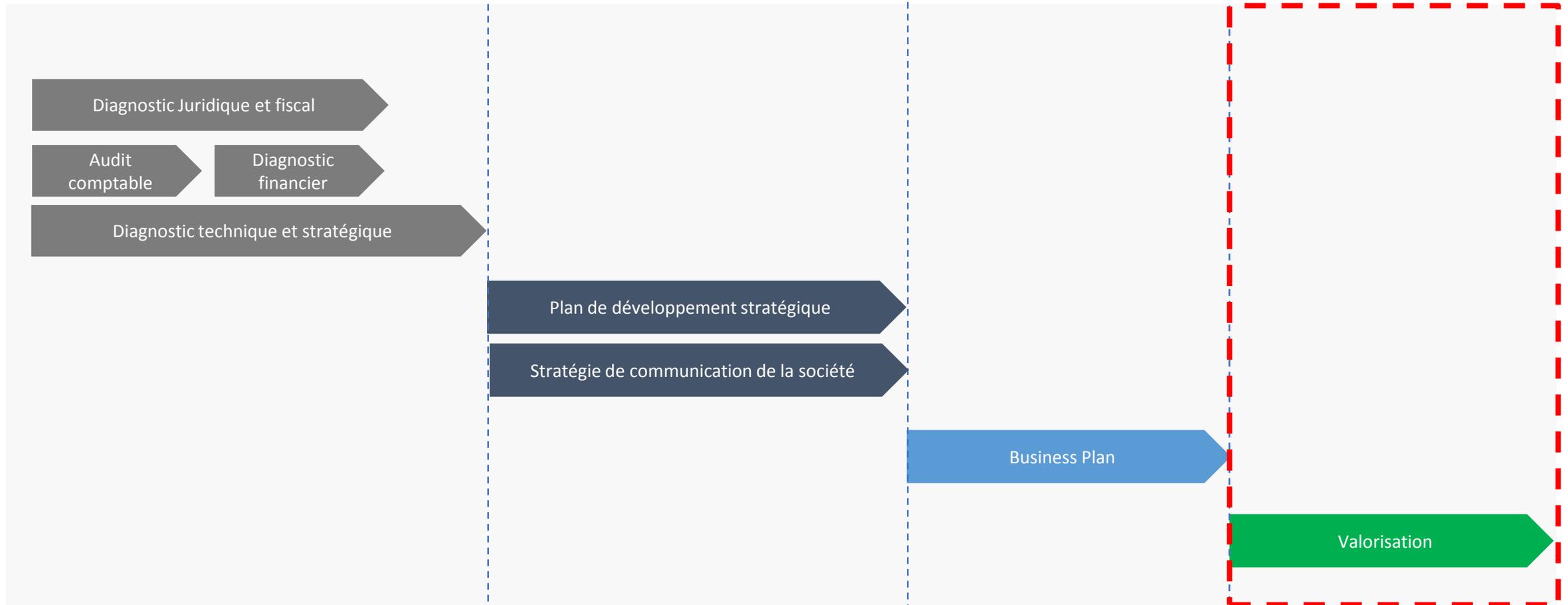


Il s'agit ici, aussi bien pour l'émetteur que pour la Société de Bourse qui l'accompagne (Arrangeur) de :

- Cerner les contours (grandes lignes) du projet d'introduction en bourse et de faire ressortir les prérequis nécessaires pour la réalisation dudit projet ;
- Réaliser avec l'aide de l'ensemble de ses conseillers, un état des lieux et la mise à niveau de la société ;
- Finaliser la mise en place des prérequis nécessaires à la réalisation de l'opération.

L'ensemble de ces étapes a pour finalité d'aboutir sur la valorisation de l'entreprise (élément essentiel pour une opération d'introduction).

Focus sur la phase préparatoire (Principaux livrables de travail)



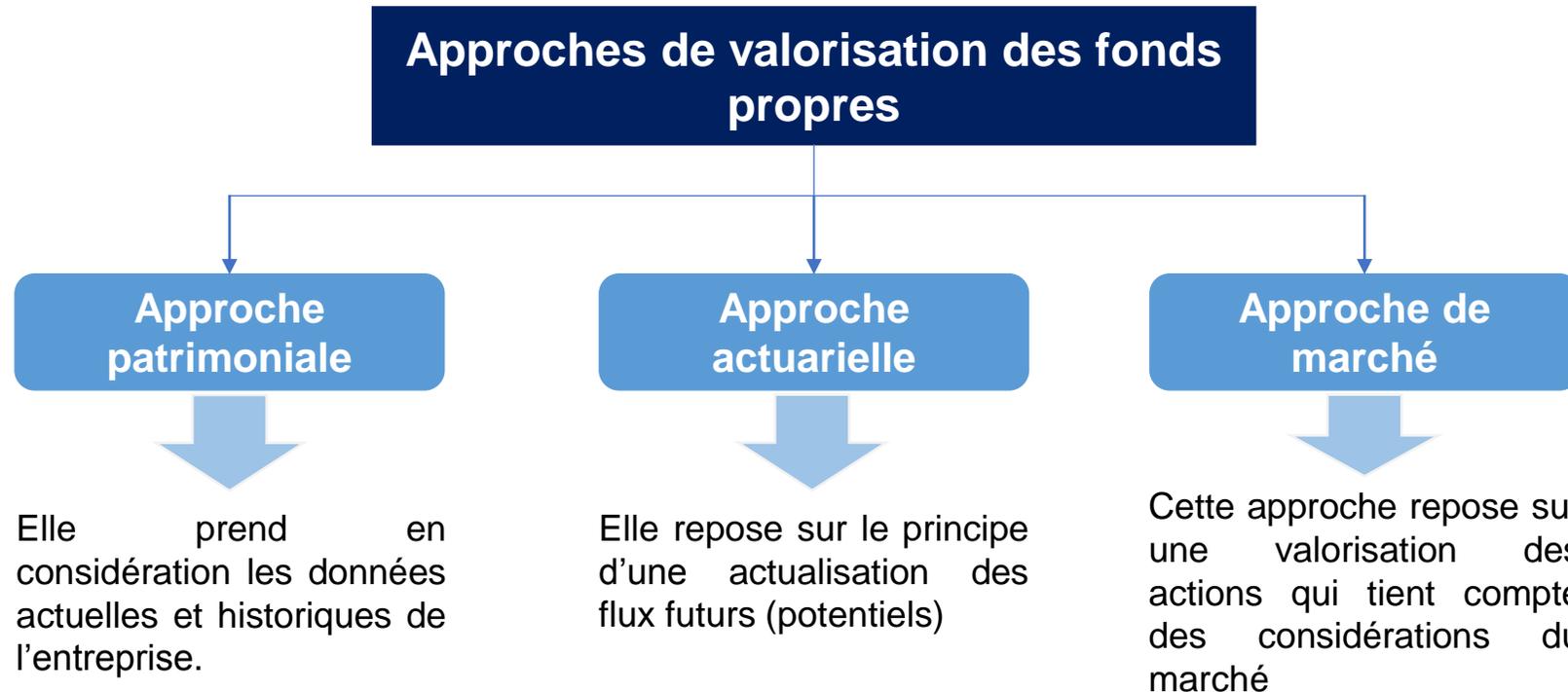
Principaux intervenants du processus

Le processus d'introduction en bourse fait intervenir différents acteurs dont les principaux sont les suivants (y compris leurs rôles) :

Emetteur	<ul style="list-style-type: none">⑩ Mise à disposition de la documentation conforme aux exigences de l'instruction relatif à l'Appel Public à l'Épargne (APE) de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)
Arrangeurs et chef de file de l'opération	<ul style="list-style-type: none">⑩ Arrangement et la structuration de l'opération (rédaction du Document d'information et demande de visa à la COSUMAF)⑩ Communication et le Placements (Validation des modalités de placement, Organisation du placement des titres suivant le plan de communication, Information et placement des titres auprès des Sociétés de bourse et des banques)⑩ Closing (enregistrement des titres auprès du Dépositaire Central Unique (DCU), l'élaboration du rapport de l'émission, Inscription de l'opération à la cote de la bourse)
Conseil juridique	<ul style="list-style-type: none">⑩ Vérification du respect et des exigences du cadre réglementaire élaboré par le régulateur dans le cadre d'un Appel Public à l'Épargne
Commissaire aux comptes	<ul style="list-style-type: none">⑩ Vérification de la conformité et de l'authenticité des documents financiers et comptables ayant servi tout au long de l'opération

VALORISATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres d'une entreprise renvoient à ce qui appartient aux actionnaires de ladite entreprise. En outre, la valorisation des fonds propres revient à **déterminer la valeur des actions de l'entreprise**. On peut distinguer trois grandes approches dans la détermination de la valeur des fonds propres d'une entreprise à savoir :



De ces trois approches, découle une multitude de méthodes permettant une valorisation directe ou indirecte des fonds propres (actions) et présentant diverses particularités qui peuvent donner lieu à des complémentarités.

Approches	Description	Principales méthodes de valorisation	Description de la méthode
Patrimoniale	Cette approche vise à valoriser l'entreprise sur la base des éléments qui se trouvent dans le bilan de celle-ci. Elle vise ainsi à déterminer ce que l'entreprise possède sur la base de son historique à date.	Actif Net Comptable (ANC) ou Actif Net Comptable Corrigé (ANCC)	Cette méthode correspond à la différence entre l'actif d'une entreprise et l'ensemble de ses dettes. Il se calcule en soustrayant la somme des passifs de celles des actifs de l'entreprise.
		Goodwill	Il s'agit d'une méthode qui prend en considération en plus de l'ANCC, le goodwill (qui est le sur-profit que la société va être capable de générer).
Actuarielle	Il s'agit ici de valoriser l'entreprise et/ou les fonds propres de celle-ci, sur la base de son activité future (flux futurs à générer). Le principe de base porte sur le fait que l'entreprise vaut ce qu'elle va rapporter.	Discounted Cash Flows (actualisation flux futurs de trésorerie)	Elle permet de déterminer la valeur financière d'une entreprise à travers les flux de trésorerie actualisés qu'elle va générer dans le futur.
		Actualisation des dividendes	Elle permet de déterminer la valeur des actions d'une entreprise sur la base de la valeur actualisée des flux qu'elles génèrent, c'est-à-dire les dividendes.
		Excédent des fonds propres	Il s'agit ici, de déterminer la valeur des actions sur la base de la valeur actualisée de l'excédent de fonds propres compte tenu des exigences réglementaires en matière de fonds propres.
Marché (ou Comparables)	Elle vise à déterminer la valeur de l'entreprise et/ou de ses fonds propres en tenant compte des considérations du marché.	Comparables boursiers	Cette méthode permet de déterminer la valeur d'une entreprise ou des fonds propres en se basant sur un échantillon d'entreprises cotées comparables (en termes de taille, d'activité, de structure...).
		Comparables transactionnels	Cette méthode permet de déterminer la valeur d'une entreprise ou des fonds propres en se basant sur les transactions récentes de sociétés comparables.

Généralités (avantages et limites des approches)

Approches	Avantages	Inconvénients
Patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Approche simple à mettre en œuvre ; • Permet d'avoir une bonne indication sur la valeur de remplacement ou de liquidation de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche basée uniquement sur les données historiques ; • Faible flexibilité de l'approche (n'intègre pas des changements majeurs) ; • Ne prends pas en considération le montage financier • Ne prends pas en considération les exigences réglementaires
Actuarielle	<ul style="list-style-type: none"> • Prends en considération les activités futures de l'entreprise ; • Méthode offrant une grande flexibilité • Prends en considération le cas échéant les exigences réglementaires (Excédent de fonds propres, dividendes actualisés...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche complexe à mettre en œuvre ; • Incertitudes liées aux prévisions d'activité de l'entreprise ; • Risque important d'optimisme en matière de prévisions ;
Marché (ou Comparables)	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode assez simple mettre en place • Pas besoin de prévision 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance à l'échantillon retenu pour la valorisation ; • Difficulté de trouver un échantillon d'entreprises similaires ; • Difficulté de réunir les données financières de cet échantillon

L'approche ou la méthode de valorisation à choisir dépend de plusieurs critères notamment : **la taille de l'entreprise, le domaine d'activité, la conjoncture économique, le degré de maturité de la société...**

CAS DE LA SCG-Ré

Contexte de la SCG-Ré – Situation initiale

Société	Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré)
Forme juridique	Société Anonyme (S.A)
Secteur	Réassurance (Secteur tertiaire)
Nombre d'actions (2021)	1 000 000 actions
Capital social (2021)	10 Milliards FCFA
Actionnariat	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Etat : 68,89% • Sociétés d'assurance : 31,11%
Total Bilan (2021)	39,2 Milliards FCFA
Capitaux propres (2021)	12,6 Milliards FCFA
Chiffre d'affaires (2021)	13,8 Milliards FCFA
Résultat Net (2021)	1,0 Milliards FCFA
ROE (2021)	8,10%

Société de réassurance de droit gabonais créée le 22 février 2012, la **Société Commerciale gabonaise de Réassurance (SCG-Ré)** est une initiative de l'Etat Gabonais et des sociétés d'assurance du Gabon. La création de la SCG-Ré est le symbole du partenariat « Public-Privé » s'inscrivant dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), à travers le pilier « Gabon des Services » et impulsé par le Président de la République.

À l'initiative des Chefs d'Etats des pays de l'Afrique Centrale afin de dynamiser le marché financier de la zone, le Gabon a fait le choix de porter à la Bourse des valeurs Mobilières d'Afrique Centrale, une liste de trois entreprises à participations publiques, dont la SCG-Ré.

Bien plus, afin de tenir ses engagements réglementaires en matière de fonds propres et de financer son plan de développement à l'internationale, la SCG-Ré a dû se tourner vers le marché financier.

C'est dans ce cadre qu'en 2023, la SCG-Ré a été la toute première compagnie du secteur de l'Assurance et de la Réassurance à être cotée en zone CIMA.

La réalisation de l'opération d'introduction en bourse de la SCG-Ré s'est appuyée sur deux principaux éléments à savoir :

- **L'autorisation des instances décisionnaires de la société ;**
- **La mise en place d'un plan de développement stratégique.**

Autorisation des organes de décision de la SCG-Ré

En effet, l'opération d'introduction en bourse doit être autorisée par les organes décisionnaires de l'entreprise à savoir :

- **L'Assemblée Générale des actionnaires de l'entreprise** : celle-ci, à l'issue d'une Assemblée Générale Extraordinaire autorisera le Conseil d'Administration de l'entreprise de procéder à une introduction en bourse ;
- **Le Conseil d'Administration** : qui après réception du quitus de l'Assemblée Générale chargera la Direction Générale d'engager les procédures nécessaires à la réalisation d'une introduction en bourse.

Le Plan de développement stratégique

- L'opération d'introduction en bourse de la SCG-Ré s'est basée principalement sur le plan de développement stratégique de la société. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2021-2025, la SCG-Ré a initié en décembre 2021 son projet d'augmentation du capital social par Appel Public à l'Épargne sur le marché financier sous-régional en vue de lever au minimum F CFA 5 milliards (soit 250.000 actions).
- Ce plan de développement stratégique est donc la résultante de la volonté des instances de gouvernance de la SCG-Ré et traduit de la volonté de pérenniser la société et de lancer son développement à l'international.

Grandes lignes du plan de développement stratégique

Statistiques de 2015 à 2021 :

Millions de Fcfa	2015	2016	2017	2018*	2019*	2020	2021	Médiane
Chiffres d'affaires	14 001	1 325	12 537	12 957	14 156	13 254	13 802	13 254
Commissions payées	- 2 387	- 2 244	- 2 101	- 2 006	- 2 188	- 2 180	2 633	- 2 180
Charges de sinistres	- 3 850	- 4 186	- 6 340	- 4 200	- 3 380	- 4 144	4 229	- 4 144
Frais de contrôle	-	6	-	5	10	5	9	5
Impôt sur les sociétés	-	-	-	-	507	167	122	-
Placements financiers	5 700	140	2 850	-	50	800	1 617	800
Investissements	600	-	-	157	50	-	-	-
Résultats nets	➔ 751	➔ 570	⬆️ 1 025	⬇️ - 12	⬇️ 412	⬆️ 1 405	⬆️ 1 018	751
Notation AM BEST / GCR				C+		CC+		

* Résultat net en baisse du fait des provisions constituées sur les avoirs détenus

à la BGD pour FCFA 2,7 Mds en 2018 et 2019

Dans le but de se conformer à l'Acte Additionnel n°06/17-CEMAC-COSUMAF-CCE-CE du 19 février 2018 portant unification du marché financier de la CEMAC, Madame le Ministre de l'Economie et de la Relance a adressé une correspondance au Président du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC, confirmant l'introduction en bourse de trois (3) sociétés, dont la SCG-Ré en 2022.

Perspectives 2021 à 2025 :

Le Plan Stratégique de Développement à l'horizon 2025 met en exergue un aboutissement des actions prioritaires suivantes :

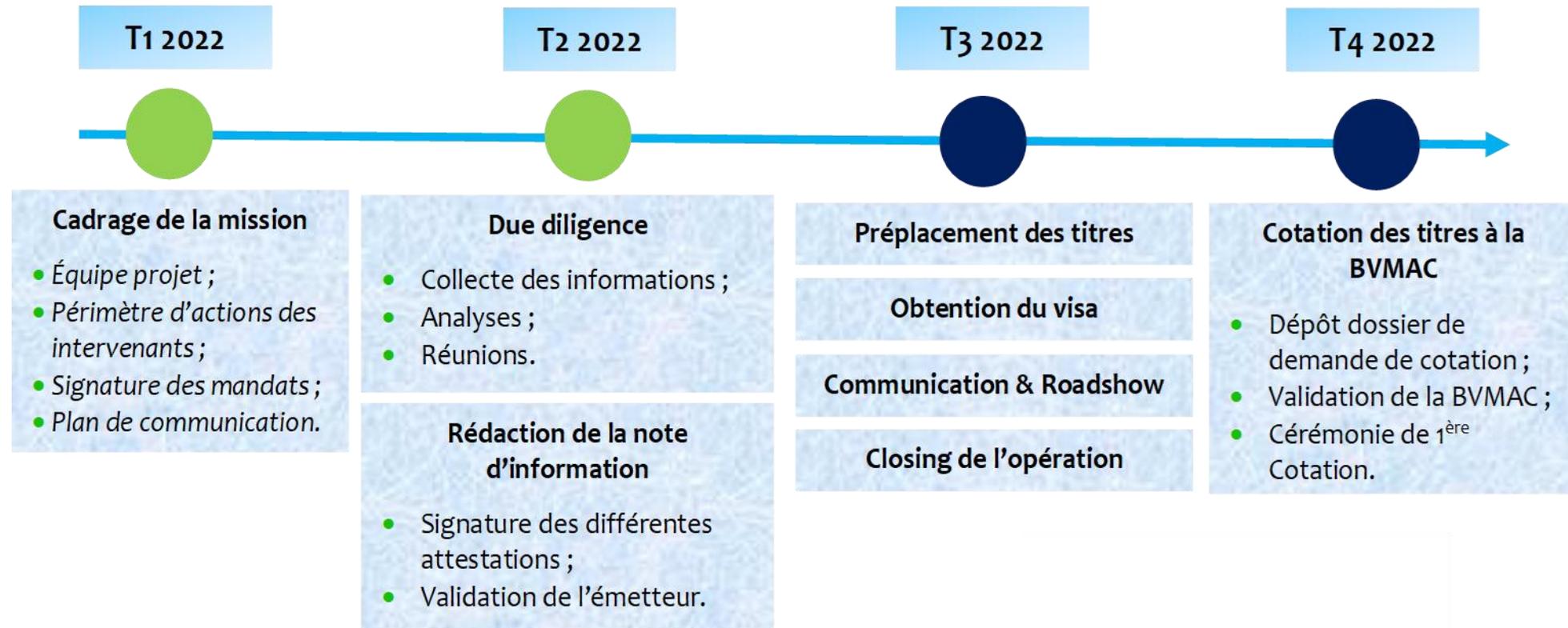
- Augmentation du capital social à F CFA 15 milliards par Appel Public à l'Épargne ;
- Développement commercial à l'International ;
- Obtention d'une notation minimale de BB auprès de AM Best ;
- Amélioration de la Gouvernance (Managériale, technique, communicative et financière) ;
- Acquisition et développement d'un logiciel de gestion de la réassurance ;
- Amélioration du recouvrement des arriérés de primes ;
- Création de trois (3) Directions fonctionnelles ;
- Renforcement des effectifs et des compétences ;
- Amélioration de la politique sociale.

Pour la réalisation de son opération d'introduction en bourse, la SCG-Ré a eu à faire appel à différents experts afin de l'accompagner tout au long de ladite opération. En début 2022, la SCG-Ré a formé une équipe projet pour son opération, qui était composé de :

Intervenants	Rôle	Equipes
Emetteur	SCG-Ré Elle a eu pour rôle de fournir la documentation nécessaire pour l'opération ou encore de prendre les décisions relatives à l'opération (Montant à lever, validation des caractéristiques...).	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale • Directions métier et financière • Contrôle & audit
Société de bourse	Africa Bright Securities Elle a été chargée de structurer et de réaliser l'opération de lever de fonds sur le marché financier. Elle a ainsi accompagné la SCG-Ré tout au long de son processus d'introduction à la BVMAC.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale • Equipe d'analystes et négociateurs
Conseils juridique & fiscal	Ernst & Young Il a assuré le diagnostic juridique de la société, la mise à niveau de sa documentation juridique, ainsi que la validation du document d'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Associés • Manager
Commissaire(s) Aux Compte(s)	Deloitte Gabon / NEW ACE Bakertilly Il avait pour rôle de certifier les comptes de la société et d'attester de la conformité des états financiers présentés dans le cadre de l'opération.	<ul style="list-style-type: none"> • Associés
Conseil financier	Pricewaterhouse Coopers (PwC) Il était chargé de réaliser les travaux de valorisation de l'émetteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Associé • Manager
Conseil technique	Stratège de Gestion des Risques et Assurances (SGRA) Il avait pour rôle de réévaluer les provisions techniques de la SCG-Ré, afin d'assurer une objectivité dans l'adéquation entre risques et provisions nécessaires pour les couvrir.	<ul style="list-style-type: none"> • Dirigeant • Personnel technique
Agence de communication	KRZ Design Elle est chargée de concevoir au côté de la société de bourse, l'ensemble des supports de communication, d'organiser et de participer au roadshow de l'opération.	<ul style="list-style-type: none"> • Dirigeants • Personnel technique

Déroulé de l'opération (Chronogramme)

Consécutivement à la sélection des intermédiaires, un Comité de Pilotage regroupant lesdits intermédiaires, les représentants du FGIS et la SCG-Ré a été mis en place. Celui-ci a validé le **chronogramme de l'opération suivant** :



- À la différence des sociétés commerciales classiques qui n'ont pas une régulation particulière de leur activité, l'activité des sociétés tels que les banques, compagnies d'assurances ou de réassurance est contrôlée par un régulateur précis (Banque Centrale, CIMA...). Dans le cas des sociétés d'assurance et réassurance de la CEMAC et UEMOA, il s'agit de la CIMA.
- En ce sens, pour la réalisation de son opération d'introduction en bourse, la SCG-Ré a eu à obtenir une double validation de la part à la fois de la CIMA et de la COSUMAF.

Conférence interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

- La CIMA est le régulateur des marchés d'assurance des pays de la CEMAC et de l'UEMOA.
- Toute opération d'augmentation de capital d'une société d'assurance de la zone CEMAC et UEMOA doit pouvoir obtenir la validation de la CIMA ;
- Pour le cas de la SCG-Ré, la CIMA a apporté un important soutien à son opération d'introduction en bourse afin d'en faire un exemple pour les autres sociétés d'assurance de la zone.

Commission de Surveillance du Marché Financier (COSUMAF)

- La COSUMAF est le régulateur du marché financier de la zone CEMAC.
- Elle est ainsi en charge de valider toute opération de levée de fonds sur le marché financier de la CEMAC ;
- L'accompagnement de la COSUMAF dans le cadre de l'opération de la SCG-Ré, a porté aussi bien sur la compréhension de la réglementation du marché financier que sur la communication et la publicité de l'opération.

Le personnel de la SCG-Ré a eu un rôle primordial dans la réalisation de son opération d'appel public à l'épargne aussi bien au niveau de la préparation qu'au niveau de l'exécution.

Au niveau de la Préparation de l'opération

- Le personnel de la SCG-Ré, a été en charge, en interne, de piloter et de faire le suivi des activités de l'opération (pour ce qui était de la responsabilité de l'émetteur) ;
- Cette opération d'introduction en bourse a eu à imposer des changements à la fois organisationnels (création de nouvelle fonction, renforcement de la fonction financière...) et opérationnels (Exigences de transparence, rapport et diffusion de l'information...) sur le personnel de la société.
- Ainsi, la mise en place d'une formation de son personnel en rapport avec l'opération, a été initiée par la SCG-Ré afin de les préparer à leur mission et aux changements éventuels.

Au niveau de l'exécution de l'opération

- Le personnel de la SCG-Ré a participé pleinement à l'opération d'introduction en bourse de la société à travers des souscriptions fermes sur les titres proposés ;
- En effet, dans la structuration de l'offre de titres à proposer au grand public, environ 25 000 actions (10% du volume total de titres offerts) ont été réservées aux salariés de la Galaxie FGIS dont la SCG-Ré en est la filiale. Cela a été initié dans le but de valoriser le personnel et booster leur performance ;
- Les salariés de la galaxie FGIS ont eu à souscrire pour 16 804 actions, représentant environ 22,5% des souscriptions des personnes physiques et 6,7% de l'ensemble des souscriptions de l'opération.

Méthode de valorisation	Description / commentaires
Excédent de fonds propres	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit aussi d'une méthode de valorisation par actualisation des flux, mais à la différence du DCF, les flux actualisés sont les excédents de fonds propres déduction faite des contraintes réglementaires du secteur de l'assurance. • Cette méthode de valorisation est l'une des plus recommandées pour les secteurs fortement régulés (banque, assurance...).
Multiples transactionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes des multiples boursiers et transactionnels sont des méthodes permettent d'avoir un aperçu de ce que le marché pourrait attendre par comparaison aussi bien à des transactions historiques similaires qu'à des entreprises cotées du même secteur.
Multiples boursiers	

- **L'excédent des fonds propres** a été préféré au DCF du fait de la prise en compte des aspects réglementaires et dans la mesure où cette dernière repose aussi sur une méthode de valorisation par actualisation des flux futurs ;
- **La méthode patrimoniale** n'a pas été retenue parce qu'elle ne prenait pas en considération l'activité future de la société.

Méthodes de Valorisation	Valeur des FP (en FCA)	Valeur des Fonds Propres (Moyenne)
Multiples Boursiers	24 600 559 853	
Multiples Transactionnelles	23 882 295 332	21 391 625 062
Excédents de Fonds Propres	15 692 020 000	
Valeur des Fonds Propres (en FCFA)		21 391 625 062
Nombre d'action		1 000 000
Valeur de l'action (en FCFA)		21 392
Décote offerte aux investisseurs (en FCFA)		1 392
Prix de l'action (en FCFA)		20 000

La prise en compte des trois méthodes de valorisation avec les hypothèses de prévisions arrêtées par la SCG-Ré et les conditions de taux d'actualisation retenus, permet d'obtenir **une valeur de l'action de 21 392 FCFA**.

Une décote de 1 392 FCFA, soit environ 6% de valeur de l'action a été retenue dans le cadre de l'opération, permettant ainsi d'obtenir un prix final de l'action de 20 000 FCFA.

Impacts de la valorisation des fonds propres

Situation	Principaux éléments impactés	Cas de la SCG-Ré
Situation post valorisation	Le nombre d'action à émettre pour obtenir les fonds souhaités	Le nombre d'actions à émettre pour obtenir les 5 milliards de FCFA est de 250 000 actions nouvelles ;
	La croissance du capital social au regard de la valeur nominale de l'action et du prix de l'action déterminé	Le capital social atteint est de 12,50 milliards de FCFA , soit une augmentation de 25% par rapport au capital social avant IPO ;
	La valeur du flottant (titres cotés)	La valeur du flottant (titres cotés) sera de 5 milliards de FCFA soit 20,00% de la nouvelle valeur (capitalisation) boursière de l'entreprise ;
	La prime d'émission globale de l'opération qui est fonction aussi de la valeur nominale de l'action et du prix retenu pour l'opération	La prime d'émission globale de l'opération s'établira à 2,50 milliards FCFA (soit une diminution de 0,50 milliard de FCFA par rapport à ce qui a été prévu initialement).
	Le niveau de dilution des anciens actionnaires	Les anciens actionnaires ont vu leurs participations réduites de 20%, car ces dernières n'ont pas participé à l'opération

Montant des souscriptions de l'opération d'IPO de la SCG-Ré (en FCFA)

5,655,000,000



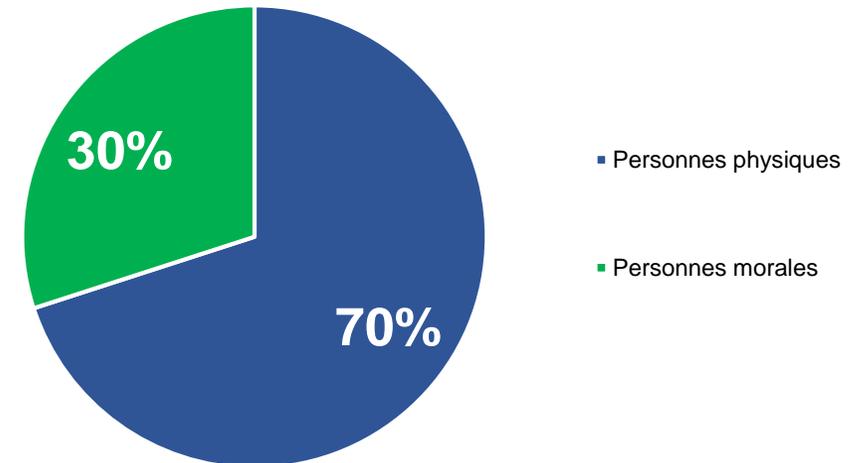
Souscriptions reçues

5,000,000,000



Souscriptions retenues

Répartition du montant des souscriptions retenues



- L'opération d'introduction en bourse de la SCG-Ré qui avait pour **objectif de lever 5 000 millions FCFA**, a **reçu en termes de souscription un montant total de 5 655 millions FCFA**, soit un **taux de souscription d'environ 113%**. Mais, comme préalable énoncé, le Conseil d'Administration de la SCG-Ré n'a retenu que 5 000 millions FCFA de souscriptions.
- Concernant le montant des souscriptions retenues, environ **1 500 millions FCFA proviennent des personnes physiques**, représentant **30% du montant global**. **Les personnes morales ont contribué à hauteur de 3 500 millions**, soit environ **70% du montant global des souscriptions**.

Principales statistiques de l'opération

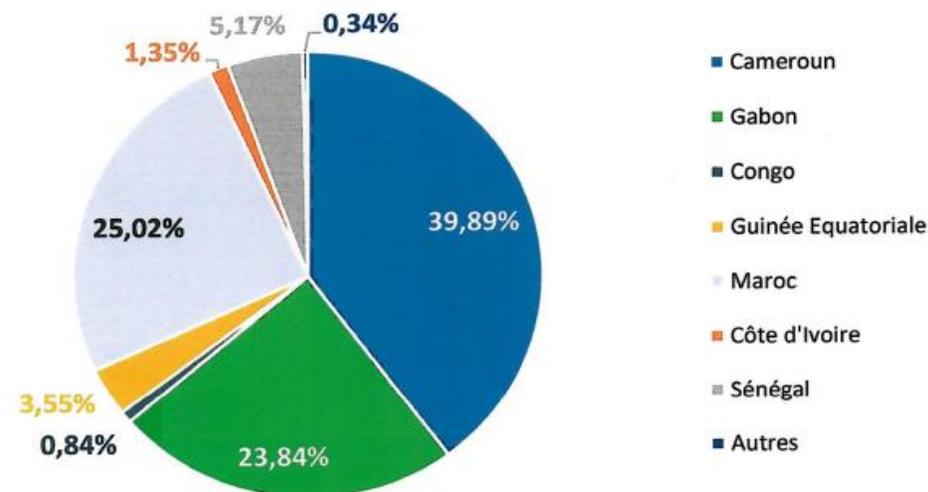
Tableau 6: *Souscriptions par catégories de personnes physiques*

Catégories de Personnes Physiques	Nombre de titres	Montant (XAF)	%age
Fonctionnaire ou Salarié du secteur public	18 820	376 080 000	25,20%
Salarié du secteur privé	33 079	629 492 000	44,30%
Agent des organismes internationaux	1 208	24 160 000	1,62%
Commerçant et entrepreneur individuel	17 034	340 680 000	22,81%
Profession libérale	838	16 760 000	1,12%
Autres	3 693	72 660 000	4,95%
Total	74 672	1 459 832 000	100,00%

Tableau 7: *Souscriptions par catégorie de personnes morales*

Catégories de Personnes Morales	Nombre de titres	Montant (XAF)	%age
Société	6 399	127 980 000	3,65%
Banque et EMF	8 131	162 620 000	4,64%
Compagnie d'Assurances	93 819	1 876 380 000	53,51%
OPCVM	3 240	64 800 000	1,85%
Organisme de retraite / prévoyance	62 958	1 259 160 000	35,91%
Autres	781	15 620 000	0,45%
Total	175 328	3 506 560 000	100,00%

Graph 6: *Répartition des souscriptions par pays*



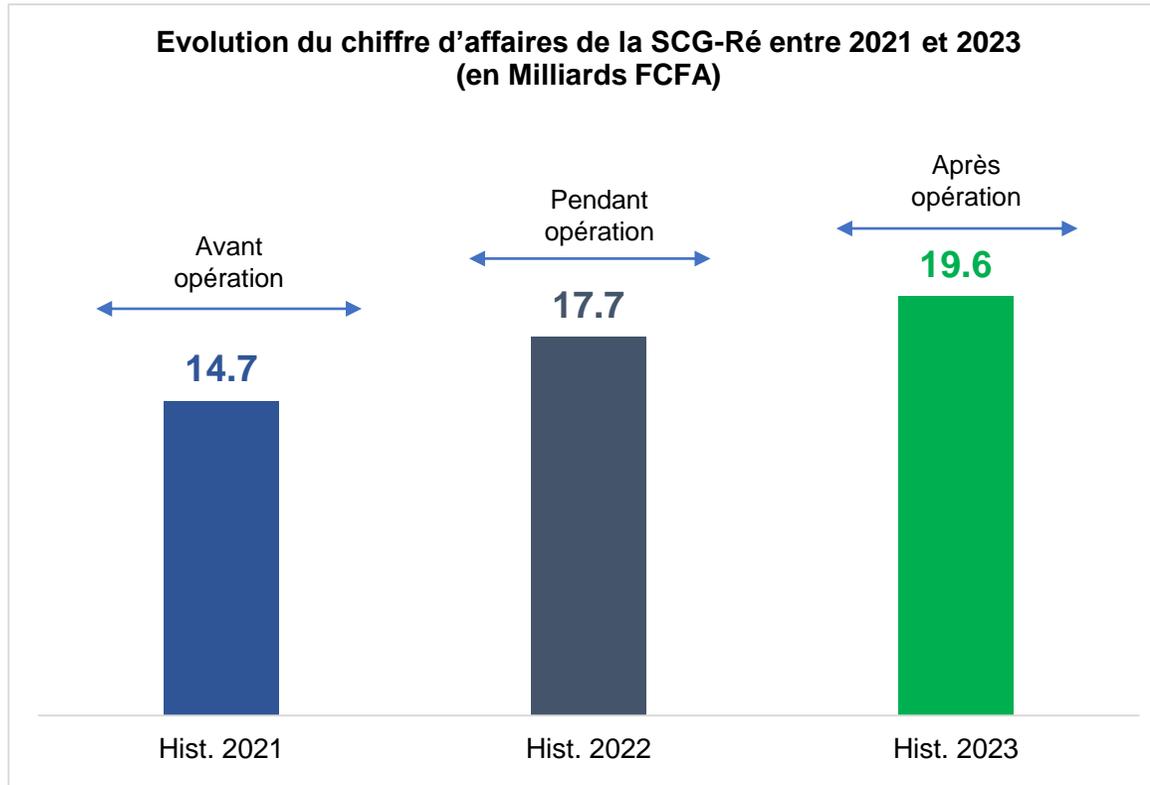
- Les salariés du secteur privés, les fonctionnaires et les commerçants et entrepreneur individuel sont les principales catégories socio-professionnelles ayant souscrit à l'opération de la SCG-Ré parmi les personnes physiques ;
- Les compagnies d'assurances et organismes de prévoyance, sont les principaux investisseurs de l'opération pour les personnes morales avec respectivement 53% et 36% du montant des souscriptions ;
- Le Cameroun, le Maroc et le Gabon sont les principaux pays d'origine des fonds collectés par la SCG-Ré, représentant environ 89% du total des souscriptions.

Situation de la SCG-Ré (à fin 2022)

Société	Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré)
Forme juridique	Société Anonyme (S.A)
Secteur	Réassurance (Secteur tertiaire)
Nombre d'actions	1 250 000 actions
Valeur de l'action	21 000 FCFA
Capitalisation boursière	26 250 000 000 FCFA
Actionnariat	Groupe Etat : 55,11% Sociétés d'assurances : 24,89% Flottant : 20%
Total Bilan (2022)	48 556 853 541 FCFA
Capitaux propres (2022)	12 169 629 122 FCFA
Résultat Net (2022)	1 442 174 000 FCFA
ROE (2022)	11,85%
Place de cotation	Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC)
Compartiment	Compartiments Actions

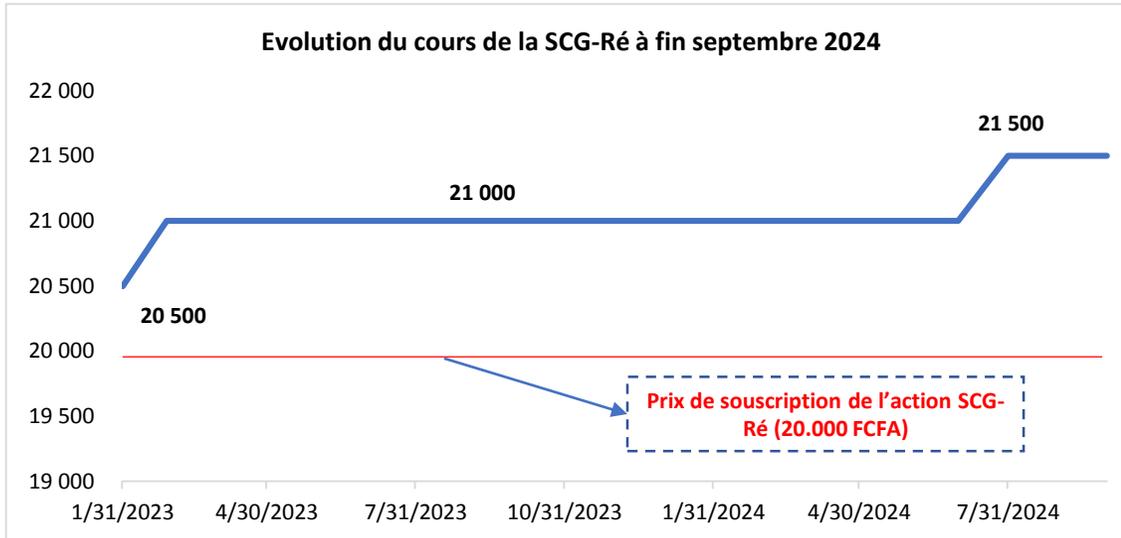
- Grâce à son opération introduction en bourse, la SCG-Ré a gagné en **visibilité et notoriété aussi au Gabon qu'en zone CEMAC**.
- Dès son introduction en bourse, le cours de l'action SCG-Ré est passé de **20 000 FCFA à 20 500 FCFA**, puis s'est stabilisé à **21 000 FCFA**. Ce qui permis d'aboutir sur une capitalisation de 26,5 milliards FCFA.
- La nouvelle répartition du capital laisse apparaître un nouveau bloc d'actionnaires (flottant) qui détient 20% des participations de la société soit, une capitalisation boursière du flottant de 5,25 Milliards FCFA.
- A ce jour, le titre SCG-Ré est négocié sur le **marché secondaire** de la Bourse des Valeurs Mobilière de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Evolution de la situation de la SCG-Ré

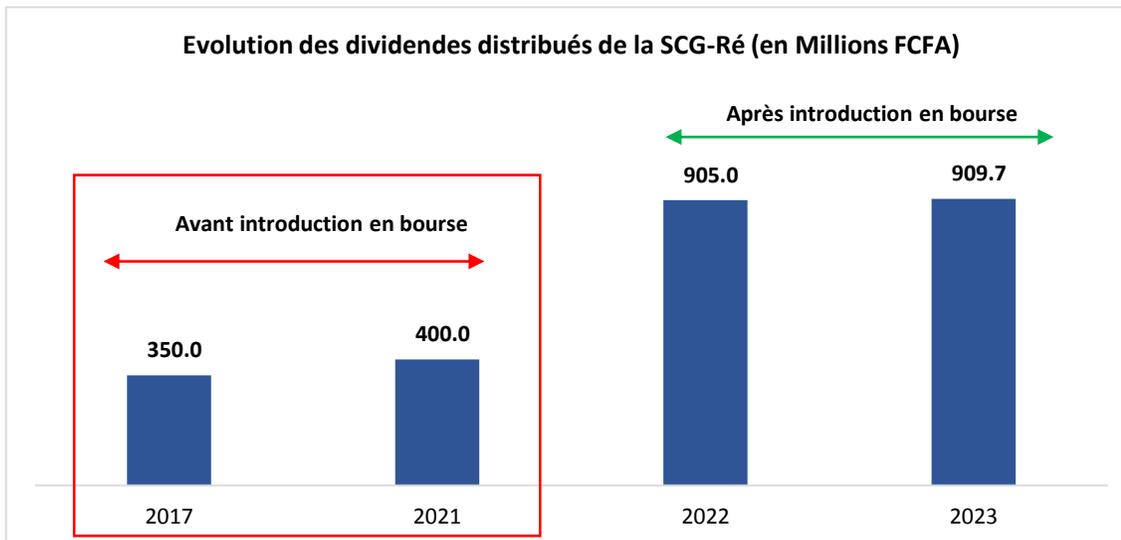


- En 2021, le chiffre d'affaires de la SCG-Ré (primes acceptées) s'élevait à 14,7 milliards FCFA.
- En 2022, lors de la réalisation de l'opération, le chiffre d'affaires de la SCG-Ré a bondi d'environ 03 milliards, pour s'établir à 17,7 milliards FCFA, soit une hausse de 20% par rapport à 2021 ;
- En 2023, le chiffre d'affaires de la SCG-Ré s'établit à 19,6 milliards, soit environ 02 milliards de plus par rapport à 2022, représentant une hausse de 11% ;
- Cette croissance observée en 2022 et 2023 (environ 05 milliards FCFA), est attribuable aussi bien à la reprise économique que subit l'économie mondiale en général et en particulier l'Afrique Central à la suite la pandémie de la COVID 19, mais aussi et surtout, grâce à la stratégie d'expansion de marché de la SCG-Ré entamé depuis 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement stratégique (ouverture de nouveaux bureaux de souscriptions en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Rwanda...).

Evolution de la situation de la SCG-Ré



- Depuis son admission à la cote de la Bourse des Valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), le cours de la SCG-Ré est passé de **20.500 FCFA** à **21.500 FCFA** à fin septembre 2024, soit **une progression de 7,5%** par rapport au cours initial (20.000 FCFA) ;
- Entre février 2023 et juin 2024 (soit 17 mois), le cours de la SCG-Ré s'est stabilisé à 21.000 FCFA. Ce n'est qu'en juillet 2024 qu'il va connaître une nouvelle hausse passant ainsi à 21.500 FCFA.
- Avant l'introduction en bourse, les **dividendes distribués aux actionnaires de la SCG-Ré étaient de 350 et 400 millions FCFA respectivement en 2017 et 2021**, représentant environ **30% à 35% du résultat net** des exercices concernés.
- Après l'opération d'introduction en bourse et selon les engagements pris par les autorités compétentes de la société lors de ladite opération, **les dividendes distribués se sont élevés à environ 905 et 910 millions FCFA en 2022 et 2023**, représentant **65% du résultat net** desdits exercices.



AUTRES ELEMENTS D'APPRECIATION

Pour l'entreprise (non exhaustif)

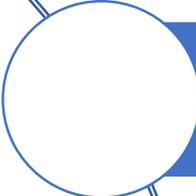
- la diversification des sources de financement
- l'obtention d'un label de leadership dans son secteur d'activité et la valorisation de sa notoriété et de sa crédibilité auprès de tous les interlocuteurs
- le renforcement de la visibilité de l'entreprise localement et à l'international
- la fédération de l'ensemble des collaborateurs
- la facilitation des recrutements des personnels
- l'offre d'une liquidité permanente aux actionnaires
- la pérennisation du patrimoine de l'entreprise

Avantages d'une introduction en bourse

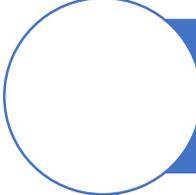
Pour les actionnaires:

- Valorisation en temps réel du patrimoine des actionnaires par la cotation régulière de la valeur de l'entreprise
- Liquidité du capital qui permet de vendre facilement leurs parts sur le marché boursier.
- Nouveaux partenaires Elle permet aussi de faire entrer de nouveaux partenaires de poids dans l'entreprise.

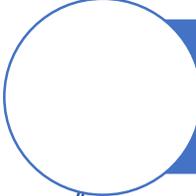
Les entrepreneurs qui cherchent à lever des capitaux disposent d'un large éventail d'outils de financement, parmi lesquels le **capital-investissement**, le **capital-risque** ou l'**introduction en bourse**. Ils permettent **d'accélérer la croissance**, de **gagner en visibilité**, de **diversifier l'actionnariat** et de **valoriser le profil** de la société auprès de toutes les parties prenantes.



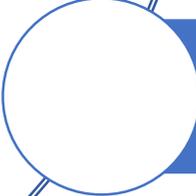
Mettre sur pieds une équipe projet pour le suivi régulier des avancées de l'opération et avoir une meilleure réactivité face aux difficultés rencontrées



Renforcer la fonction financière afin de permettre un suivi efficace et de faciliter une prise en main effective



S'attacher les services des conseillers et professionnels (financiers, juridique, technique...) afin d'obtenir une meilleure vision possible pour l'entreprise



Choisir un indépendant pour la valorisation de l'entreprise ce qui permettra d'avoir une certaine neutralité dans la valorisation et de challenger les résultats obtenus

Mettre en place une campagne de communication qui permet de toucher un large public, car une compagnie d'assurance a pour cible le grand public et attirer des investisseurs de ce grand public revient à en faire des commerciaux potentiels

S'assurer de pouvoir avoir l'aval des régulateurs à la fois du marché financier si le cadre de l'opération se veut au-delà de la zone UEMOA ou CEMAC, et du marché de l'assurance, si on va au-delà de la zone CIMA

Adapter la communication et le discours à proposer en fonction du destinataire et notamment au niveau du grand public (qui se veut aussi simpliste que possible)

Préparer d'avance des schémas de réponse par rapport à des assimilations négatives qui risquent mettre à mal l'opération (mauvaises expériences avec une microfinance, ou une assurance...)

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**